Saint-Damase
Fière de son histoire

AVIS PUBLIC
AVIS DE PROMULGATION

AVIS est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 3 décembre 2024, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 143-1

MODIFIANT LE RÈGLEMENT 143 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Ce règlement entre en vigueur le 4 décembre 2024, soit le jour de sa publication.

Le règlement est disponible pour consultation, au bureau municipal situé au 115, rue Saint-Étienne à Saint-Damase. Il peut également être consulté sur le site internet de la municipalité, sous l'onglet *Gestion municipale / Règlementation*

DONNÉ à Saint-Damase, ce 4e jour du mois de décembre 2024.

Johanne Beauregard, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité de Saint-Damase
Téléphone : 450 797-3341
Courriel : info@st-damase.qc.ca
Télécopieur : 450 797-3543
www.st-damase.qc.ca
115, rue Saint-Étienne
Saint-Damase, Québec J0H 1J0

Saint-Damase
Fière de son histoire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC

Je, Johanne Beauregard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Damase, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public aux deux endroits suivants :

la mairie, située au 115, rue St-Étienne Saint-Damase et sur le site web de la municipalité tel que requis par la loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4e jour du mois de décembre 2024.



Johanne Beauregard, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité de Saint-Damase

Téléphone : 450 797-3341
Courriel : info@st-damase.qc.ca
Télécopieur : 450 797-3543
www.st-damase.qc.ca
115, rue Saint-Étienne
Saint-Damase, Québec J0H 1J0